# Pyromètre bichromatique

# Intitulé du projet :

|  |  |
| --- | --- |
| **Demandeurs (noms et laboratoires)** | **Personne référent** **Amaël Caillard****Amael.caillard@univ-orleans.fr** |
|  | **Laboratoire détenteur** GREMI14 rue d'issoudun BP674445067 ORLEANS cedex 2 |

# Descriptif succinct du projet :

|  |
| --- |
|  |

# Période du prêt :

# Procédure de mise en œuvre (préciser en particulier personne référent participant ou non, …) :

|  |
| --- |
|  |

Il est entendu que l’équipe utilisateur s’engage :

1. à respecter **la charte** de l’outil (pyromètre),
2. à respecter **la procédure d’utilisation, les procédures expérimentales et les paramètres de sécurité** de l’outil et à faire état de tout incident auprès du responsable de l’équipement pendant la période d’utilisation,
3. à renseigner les **fiches de suivi du matériel** partagées dans le livre de bord de l’outil,
4. à produire **un bilan d'utilisation** auprès du réseau des Plasmas Froids,
5. à remercier/mentionner le réseau des Plasmas Froids dans les publications/rapports faisant état du travail obtenu avec l’outil mutualisé.

Il est entendu que le responsable du service ou du laboratoire utilisateur s’engage :

1. à prendre connaissance de la charte de mutualisation,
2. à prendre en charge les **frais de transport et d’assurance aller/retour**,
3. à prendre en charge **les frais de réparation des pièces endommagées si nécessaire à hauteur de 500 €**.

# Accessibilité de l’outil

Chaque demandeur s’inscrit auprès d’Amaël Caillard en remplissant le formulaire de demande. Après validation de la demande par le référent, celui-ci se charge d’en informer le demandeur et le comité de pilotage. La priorité d’utilisation est donnée selon l’ordre chronologique de validation des demandes.

La durée type d’une campagne expérimentale est de 1 à 5 semaines. La meilleure période pour réaliser les expériences sera définie avec le demandeur.

# Règles pratiques

Tous les utilisateurs transmettent les éléments du compte rendu d’expérience (en particulier les problèmes rencontrés, trucs et astuces) dans le Cahier de Laboratoire lié à l’équipement. Ils s’engagent aussi à signaler les problèmes techniques rencontrés. Enfin, les responsables du dispositif se charge de la mise à jour des documents de suivi et de l’établissement du bilan annuel de l’outil mutualisé.

|  |  |
| --- | --- |
| Date et signature du Demandeur :  | Directeur d’Unité du demandeur : |
| Signature du Responsable de la caméra thermique | Réseau des Plasmas FroidsCoordinateur : |